



SOCIÉTÉ DE LA
TOUR EIFFEL

Société anonyme au capital de 249.264.144 euros
Siège social : 20-22 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS
572 182 269 RCS PARIS

DESCRIPTIF DE PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Article 241-2 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers

1- Assemblée générale des actionnaires ayant autorisé les rachats des titres

Assemblée générale mixte du 27 mars 2008

2- Nombre de titres et part de capital que Société de la Tour Eiffel détient directement ou indirectement

Au 30 juin 2008, Société de la Tour Eiffel détient 107 977 actions directement ou indirectement.

3- Répartition par objectif des titres de capital détenus au 30 juin 2008

- contrat de liquidité : 7 448 actions
- attribution d'options d'achat ou de souscription d'actions et attribution d'actions gratuites : 100 529 actions

4- Objectifs du programme de rachat

- assurer, par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement et au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI, l'animation du marché et la liquidité des transactions,
- permettre l'attribution d'actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de son groupe bénéficiaires d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce et procéder à des attributions gratuites d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce,

- procéder à des remises d'actions en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe.

5- Titres concernés par le programme de rachat

La présente opération concerne les actions de la Société de la Tour Eiffel, cotées au marché Euronext Paris compartiment B sous le numéro ISIN FR 0000036816.

6- Nombre maximal de titres dont le rachat est autorisé

Le nombre maximal de titres dont le rachat est autorisé à la date du présent communiqué est de 519.300 actions représentant 10 % du capital de la Société de la Tour Eiffel.

7- Identité du prestataire de services d'investissement intervenant aux fins d'assurer l'animation du marché

NATIXIS SECURITIES

8- Prix maximum d'achat

Le prix maximum d'achat a été fixé à €150 représentant un montant de €77.895.000.

9- Durée du programme d'achat

Le programme pourra être mis en oeuvre à compter de la date de publication du Descriptif pour une durée de dix huit mois à compter de la date de l'Assemblée générale mixte du 27 mars 2008, soit jusqu'au 27 septembre 2009.

10- Opérations effectuées, par voie d'acquisition, de cession ou de transfert, dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions

Pourcentage de capital auto-détenu de manière directe et indirecte (en titres + en pourcentage) au début du précédent programme	0 / 0%
Nombre de titres annulés au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus au 30 juin 2008 (en titres + en pourcentage)	107 977 / 2,08%
Valeur comptable du portefeuille au 30 juin 2008	8 431 923 €
Valeur de marché du portefeuille au 30 juin 2008	8 098 275 €

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Ventes / Transferts	Position ouverte à l'achat		Position ouverte à la vente	
Nombre de titres	250 076	142 099	Options d'achat achetées	Achats à terme	Options d'achat vendues	Ventes à terme
Echéance maximale moyenne						
Cours moyen de transaction	95,1093 €	99,3264 €				
Prix d'exercice moyen						
Montants	23 784 555 €	13 041 456 €				

Le présent Descriptif a été transmis à l'AMF. Celui-ci est tenu gratuitement à la disposition du public au siège social 20/22, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris, et est disponible sur les sites Internet de la Société de la Tour Eiffel (www.societetoureiffel.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Une copie sera adressée sans frais à toute personne en faisant la demande.

Contact :

Jérôme Descamps, Directeur général délégué (finances)
 Société de la Tour Eiffel
 20/22, rue de la Ville l'Evêque 75008 Paris
 Tél : + 33 1 53 43 07 06
jerome.descamps@societetoureiffel.com